

Glossaire

« 4 R »	Rapatriement, Réintégration, Réhabilitation et Reconstruction. Dans les pays d'origine qui sortent d'un conflit, l'UNHCR propose de mettre en œuvre le concept des « 4 R », qui réunit des acteurs et des fonds humanitaires et de développement. Il vise à établir des liens entre les quatre processus afin d'éviter d'autres exodes massifs, de faciliter le rapatriement viable et de favoriser la bonne gouvernance locale.	ARC	Action pour les droits de l'enfant
AA	Administrateur auxiliaire – Jeune professionnel qualifié, parrainé par un gouvernement et occupant un poste à l'UNHCR.	Asile	Protection accordée par un État, sur son territoire, à un individu ayant fui son pays en raison de persécutions ou de graves dangers. L'asile englobe divers éléments, dont le principe de non refoulement, l'autorisation de séjourner sur le territoire du pays d'accueil et les normes de traitement humain.
Acquis	Terme désignant, dans le contexte de l'Union européenne, un ensemble de traités et d'accords communs relatifs à la coopération en matière d'asile.	BAfD	Banque africaine de développement
Agenda pour la protection	Programme d'action destinée à améliorer la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile à travers le monde, approuvé par l'UNHCR et différents États lors du processus des Consultations mondiales, entériné par le Comité exécutif en octobre 2002 et salué par l'Assemblée générale.	BAfD	Banque asiatique de développement
AJCI	Agence japonaise de coopération internationale	BCP	Bilan commun de pays
Alimentation d'appoint	Denrées alimentaires fournies par l'UNHCR en complément de la ration alimentaire procurée par le PAM.	BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
Approche axée sur la communauté	Stratégie de partenariat inclusive, qui tient compte des capacités et des ressources des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR et les met à profit ; l'objectif est d'encourager la participation de ces personnes pendant tout le cycle du programme afin de leur permettre d'assurer leur protection et de prendre durablement en main les projets.	BSCI	Bureau des services de contrôle interne (ONU)
		BSP/ONU	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
		CA	Appel global (interinstitutions)
		CAD	Comité d'aide au développement
		CAP	Procédure d'appel global interinstitutions
		CASWANAME	Bureau régional pour l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Ouest, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient
		CDG	Cadre de développement global
		CDI	Commission du droit international
		CE	Commission européenne
		CEA	Commission économique pour l'Afrique (ONU)
		CEAH	Comité exécutif sur les affaires humanitaires (ONU)
		CEDAW	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest	Convention relative au statut des réfugiés (Convention de 1951)	Ce traité régit la protection des réfugiés, en définissant le cadre de protection le plus largement applicable. L'article 1 de la Convention limite sa portée aux « événements survenus avant le premier janvier 1951 » mais cette restriction a été supprimée par le Protocole relatif au statut des réfugiés (1967).
CEI	Communauté d'États indépendants	Convention sur la réduction des cas d'apatridie	Traité qui prévoit l'octroi de la nationalité à un individu qui, autrement, serait apatride, et qui a des liens avec un État parce que ses parents en possèdent la nationalité ou parce qu'il est né sur son territoire. La Convention stipule également que nul ne peut perdre la nationalité d'un État s'il doit de ce fait devenir apatride. L'UNHCR s'est vu confier une mission précise aux termes de l'article 11 de la Convention.
CERE	Conseil européen sur les réfugiés et les exilés	CPR	Réseau de prévention des conflits et de reconstruction après les conflits
CERF	Fonds central autorenouvelable d'urgence	DAFI	Programme allemand Albert Einstein de bourses universitaires pour les réfugiés
CICR	Comité international de la Croix-Rouge	DAR	Aide au développement pour les réfugiés – Aide supplémentaire au développement destinée à améliorer la répartition des charges et à soulager les pays qui accueillent d'importantes populations de réfugiés ; à promouvoir la qualité de vie des réfugiés et à encourager leur autosuffisance en attendant que des solutions durables soient trouvées à leur sort ; à améliorer la qualité de vie des communautés d'accueil.
Clauses de cessation	Dispositions légales mettant un terme au statut de réfugié lorsque cette forme de protection n'est plus nécessaire ou justifiée.	Déclaration de Carthagène sur les réfugiés	Complète la Convention de 1951 relative aux réfugiés en élargissant la définition du réfugié aux « personnes qui ont fui leur pays parce que leur vie, leur sécurité ou leur liberté étaient menacées par la violence généralisée, l'agression étrangère, des conflits intérieurs, une violation massive des droits de l'homme ou d'autres circonstances ayant perturbé gravement l'ordre public ». Bien
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement		
CoE	Conseil de l'Europe		
Comex	Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire		
Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes de réfugiés en Afrique	Convention régionale élargissant la définition du réfugié. Adoptée en 1969, la Convention de l'Organisation de l'Unité africaine indique que le terme « réfugié » s'applique également à toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays « d'origine ».		
Convention Plus	Initiative présentée par le Haut Commissaire en 2002. Elle est destinée à améliorer la protection des réfugiés à travers le monde et à faciliter la résolution de leurs problèmes au travers d'accords multilatéraux spéciaux portant sur différentes questions, telles que les mouvements secondaires, la réinstallation ou la transition entre l'assistance et le développement.		
Convention relative au statut des apatrides	Convention qui propose une définition de l'apatride et énonce les droits dont les apatrides jouissent dans les pays où ils résident en toute légalité.		

que la Déclaration ne soit pas un traité, ses dispositions sont respectées dans l'ensemble de l'Amérique centrale. La définition du réfugié qu'elle propose a été intégrée dans les législations de tous les pays d'Amérique centrale et de la Caraïbe, sauf un, ainsi que dans les législations de plusieurs pays d'Amérique du Sud.

DLI	Développement par l'intégration sur place – Stratégie proposée par le Haut Commissaire lorsque l'intégration des réfugiés dans leur pays d'accueil est une solution viable. Elle consiste à solliciter des fonds supplémentaires d'aide au développement afin de remédier durablement au sort des réfugiés par le biais de l'intégration sur place.	ECHO	Office humanitaire de la Communauté européenne
DPA	Département des affaires politiques (ONU)	ECOSOC	Conseil économique et social (ONU)
DPKO	Département des opérations de maintien de la paix (ONU)	ELENA	Réseau juridique européen sur l'asile
DSR	Détermination du statut de réfugié – Procédures légales et administratives entreprises par les États et/ou l'UNHCR pour déterminer s'il convient de reconnaître à un individu le statut de réfugié, en vertu du droit national et international.	Enfants	Individus qui n'ont pas atteint la majorité légale et ne sont donc pas indépendants au regard de la loi. Le terme s'applique également aux adolescents. Aux termes de la Convention sur les droits de l'enfant, un enfant « s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable ».
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté	ERC	Coordonnateur des secours d'urgence (ONU)
DSS	Département de la sûreté et de la sécurité (ONU)	FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Dublin II	Entré en vigueur au 1er septembre 2003, ce règlement du Conseil européen établit les critères et mécanismes de détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans l'un des États membres de l'UE (à l'exception du Danemark) par un ressortissant d'un pays tiers (le règlement s'applique également aux demandes présentées dans deux pays qui ne sont pas membres de l'UE-la Norvège et l'Islande).	FDE	Fonds de développement européen
		FICR	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
		FMI	Fonds monétaire international
		FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
		GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
		Groupes ayant des besoins particuliers	Individus, familles ou groupes qui ont besoin d'une aide supplémentaire pour surmonter les difficultés qui les empêchent d'accéder à leurs droits et d'en jouir.
		HCDH	Haut Commissariat aux droits de l'homme (ONU)
		IASC	Comité permanent interorganisations
		IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement

Intégration sur place	Solution durable au sort des réfugiés – les réfugiés s’installent définitivement dans le pays où ils ont sollicité l’asile.	MONUC	Mission de l’Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
Interventions de protection axées sur le groupe	Méthodes consistant à répondre aux besoins de protection et d’assistance des réfugiés sans avoir déterminé auparavant leur statut dans le cadre d’une procédure individuelle. Elles sont appropriées lorsque les demandeurs d’asile arrivent en masse et qu’il n’est ni possible, ni nécessaire d’organiser des procédures individuelles (la raison pour laquelle ils se sont enfuis allant souvent de soi). Les deux principales méthodes consistent à accorder le statut de réfugié de prime abord (<i>prima facie</i>), le demandeur étant réputé de bonne foi, ou à octroyer une protection temporaire.	MONUG	Mission d’observation des Nations Unies en Géorgie
IRD	Initiative de réintégration durable en Angola	MOU	Mémorandum d’accord
LOU	Protocole d’accord	MSRP	Projet de renouvellement des systèmes de gestion ; nouveaux systèmes informatiques de l’UNHCR, utilisés dans les fonctions finances, chaîne d’approvisionnement, ressources humaines et états de paie
MANUA	Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan	NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique
MERCOSUR	<i>Mercado Común del Sur</i> – Marché commun du Sud de l’Amérique latine	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
MINUBH	Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine	OCHA	Office des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
MINUEE	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée	ODA	Assistance officielle au développement
MINUK	Mission des Nations Unies pour l’administration transitoire du Kosovo	OHR	Bureau du Haut-Représentant (Bosnie-Herzégovine)
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria	OIM	Organisation mondiale pour les migrations
MINURSO	Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara Occidental	OIT	Organisation internationale du travail
MINUS	Mission des Nations Unies au Soudan	OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
MINUSIL	Mission des Nations Unies en Sierra Leone	OMS	Organisation mondiale de la santé
		ONUB	Opération des Nations Unies au Burundi
		ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d’Ivoire
		ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
		ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
		ONU-HABITAT	Programme des Nations Unies pour les établissements humains

ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PAD	Peuples anciennement déportés : peuples qui ont été déportés de leur patrie historique pendant la période soviétique. Les personnes appartenant à cette catégorie sont parfois apatrides. (Cette définition, qui s'applique à des situations dans les pays de la CEI, n'a ni portée universelle ni force contraignante.)
PAG	Plan d'action global
PAM	Programme alimentaire mondial
PARinAC	Partenariat en Action
Pays tiers sûr	Concept permettant de refuser l'asile pour des raisons techniques relatives à l'itinéraire emprunté par le demandeur – qui a traversé un ou plusieurs pays où l'on estime que sa sécurité n'était pas en danger.
PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays – Personne qui est forcée ou contrainte de s'enfuir de son lieu de résidence habituel « notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour éviter les effets, et qui n'a pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat » (d'après les <i>Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays</i>).
Persécutions sexistes	Persécutions délibérément exercées à l'encontre d'un sexe ou le pénalisant de manière inégalitaire. Dans certaines circonstances précises, les persécutions sexistes peuvent justifier l'octroi du statut de réfugié.

PHARE	Pologne/Hongrie : Assistance pour la reconstruction de l'économie – Programme de l'Union européenne étendu ensuite à d'autres pays d'Europe centrale et d'Europe orientale.
--------------	---

Phases du plan de sécurité des Nations Unies

Le plan de sécurité est propre au pays et tient compte des caractéristiques politiques, géographiques et autres du lieu d'affectation concerné. L'ONU utilise un système mondial de gestion de la sécurité, composé des cinq phases suivantes :

Phase un – mesures de précaution : avertir le personnel que les conditions de sécurité dans le pays ou dans une partie du pays sont telles que la prudence est de mise. Tout déplacement vers le lieu d'affectation est soumis à l'autorisation du Responsable désigné.

Phase deux – limitation des déplacements : tous les membres du personnel et membres de leurs familles sont priés de demeurer à leur domicile jusqu'à nouvel ordre. Aucun déplacement en direction ou à l'intérieur du pays n'est permis, sauf s'il s'agit d'un déplacement jugé indispensable et expressément autorisé par le Responsable désigné.

Phase trois – réinstallation : signe d'une dégradation substantielle des conditions de sécurité, qui peut entraîner la réinstallation des membres du personnel ou des membres de leur famille y ayant droit.

Phase quatre – suspension des programmes : tous les fonctionnaires internationaux dont la présence était jusqu'alors jugée indispensable à la poursuite des activités prévues aux programmes sont évacués, à l'exception des fonctionnaires directement impliqués dans des opérations d'urgence et de secours humanitaires ou des affaires de sécurité.

Phase cinq – évacuation : la décision d'activer la phase cinq, soumise à l'approbation du

	Secrétaire général indique une extrême dégradation de la situation, exigeant le départ de tous les fonctionnaires internationaux du pays.		
PIR	Projet à impact rapide		
Plan d'action de Mexico	Le Plan d'action de Mexico, lancé en 2004, vise à améliorer la protection internationale prodiguée aux réfugiés en Amérique latine en perfectionnant le droit international des réfugiés, en renforçant les réseaux de protection et en dotant les États de moyens plus solides pour garantir une protection efficace à toutes les personnes qui en ont besoin. Le Plan s'intéresse tout particulièrement aux solutions durables pour les réfugiés urbains, aux besoins particuliers des femmes, au conflit colombien, à l'impact de ce conflit et aux solutions possibles dans les zones frontalières, ainsi qu'au recours à la réinstallation dans la région.		
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement		
PNUCID	Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues		
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement		
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement		
PON	Plan d'opérations national		
<i>prima facie</i>	Pratique en vertu de laquelle tout individu faisant partie d'un afflux massif est considéré, de prime abord (<i>prima facie</i>) comme un réfugié.		
Principes et bonnes pratiques d'action humanitaire	Initiative lancée par certains donateurs en juin 2003, dans le but d'améliorer leur intervention face aux crises humanitaires.		
Processus de Söderköping	Initiative lancée par l'UNHCR et le Conseil suédois pour les réfugiés pour promouvoir le dialogue sur		
			les questions d'asile et de migrations clandestines entre les pays situés à la frontière orientale de l'Union européenne.
		Projet « Surge »	Projet mis au point par l'Organisation pour faire face à des augmentations soudaines et temporaires des besoins en effectifs de protection lorsqu'elle ne peut déployer des agents en nombre suffisant. Un fichier de candidats extérieurs à l'UNHCR, prêts au déploiement rapide, a ainsi été mis au point au titre du projet.
		Projet Sphère	Projet lancé par plusieurs consortiums d'ONG afin d'élaborer un ensemble de normes minimales universelles dans des domaines essentiels de l'assistance humanitaire. Le projet vise à améliorer la qualité de l'assistance prodiguée aux victimes de catastrophes et à accroître la transparence et le suivi des responsabilités au sein du système humanitaire lors des interventions d'urgence.
		Protection internationale	Toutes actions visant à garantir l'accès, dans des conditions d'égalité, des femmes, des hommes, des jeunes filles et des garçons qui relèvent de la compétence de l'UNHCR aux droits qui sont les leurs, ainsi que la jouissance de ces droits, conformément aux traités et autres instruments légaux applicables (notamment le droit humanitaire international, le droit des réfugiés et les traités sur la promotion et la défense des droits de l'homme). Il s'agit entre autres d'interventions des États et de l'UNHCR en faveur des demandeurs d'asile et des réfugiés, visant à garantir la reconnaissance de leurs droits et la sauvegarde de leur sécurité et de leur bien-être, conformément aux normes internationales. Ces interventions consistent par exemple à garantir le respect du principe du non refoulement, l'admission sur un territoire sûr, l'accès à des procédures équitables de détermination du statut de réfugié, des normes de

traitement humaines et la mise en œuvre de solutions durables. L'UNHCR est le seul organisme des Nations Unies mandaté pour assurer la protection des réfugiés au niveau mondial.

Protection subsidiaire

Autorisation officielle de résider dans un pays, accordée en vertu de la législation nationale ou de l'usage aux personnes qui ont besoin d'une protection internationale même si elles ne répondent pas aux critères fixés dans la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés.

PTF

Personnes transférées de force : personnes qui ont été contraintes de regagner le pays dont elles ont la nationalité en raison de circonstances ayant mis leur vie en danger, telles que des conflits armés, des troubles internes, des conflits ethniques ou des violations systématiques des droits de l'homme, et qui ont besoin d'une assistance pour se réinstaller dans ce pays. (Cette définition, qui s'applique à des situations dans les pays de la CEI, n'a ni portée universelle ni force contraignante.)

Rapatriement librement consenti

Retour dans le pays d'origine, suite à une décision prise librement et en connaissance de cause du réfugié. Le rapatriement librement consenti est l'une des trois solutions durables. Il peut être organisé (il se déroule alors sous les auspices des gouvernements concernés et de l'UNHCR) ou spontané (les réfugiés regagnent leur pays par leurs propres moyens, l'intervention des gouvernements et de l'UNHCR étant très limitée).

Rapatriement librement consenti encouragé (promotion)

L'UNHCR organise activement le rapatriement librement consenti, car les conditions sont propices à un retour dans la dignité et dans la sécurité.

Rapatriement librement consenti facilité

Lorsque la situation dans le pays d'origine ne se prête pas au rapatriement de la plupart des réfugiés, l'UNHCR peut néanmoins aider au rapatriement

de certains réfugiés (en le « facilitant »), à condition que ceux-ci en aient fait la demande expresse et aient pris leur décision en connaissance de cause.

RBM

Gestion axée sur les résultats – Philosophie et méthode de gestion qui considère l'obtention de résultats comme la fonction essentielle de la gestion.

Refoulement

Renvoi d'une personne vers un territoire sur lequel elle risque d'être persécutée ou transférée sur un autre territoire où elle serait exposée à des persécutions.

Réfugiés au sens de la Convention

Individus auxquels les États reconnaissent le statut de réfugié au titre des critères d'admissibilité prévus à l'article premier de la Convention de 1951 relative aux réfugiés et bénéficiant d'une série de droits garantis par ce traité.

Réfugiés relevant du mandat

Personnes qui ont été reconnues comme réfugiées par l'UNHCR agissant en vertu de son Statut et des résolutions pertinents de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le statut de réfugié relevant du mandat est particulièrement important dans les États qui n'ont adhéré ni à la Convention de 1951 ni au Protocole de 1967.

Réinstallation

Transfert des réfugiés du pays où ils ont sollicité l'asile vers un autre État, qui a accepté de les admettre sur son territoire. Les réfugiés se voient généralement accorder l'asile ou d'autres droits de résidence à long terme et ont bien souvent la possibilité, dans un deuxième temps, de se faire naturaliser. C'est pourquoi la réinstallation est à la fois une solution durable et un moyen de protection. C'est également une illustration concrète de la répartition internationale des charges et des responsabilités.

Réintégration

Processus par lequel le rapatrié recouvre la sécurité physique, sociale, juridique et matérielle

	nécessaire pour demeurer en vie, assurer sa subsistance et conserver sa dignité et qui entraîne, à terme, la disparition des signes qui le distinguaient de ses compatriotes.		la force, à la coercition et/ou à la tromperie à un stade quelconque ou tout au long du processus, et ceci à des fins d'exploitation. Si les éléments qui distinguent la traite des êtres humains du trafic des migrants sont parfois manifestes, il faut bien souvent se livrer à des enquêtes approfondies pour en apporter la preuve.
SAS	Stratégie d'autosuffisance	UA	Union africaine
SGO	Système de gestion des opérations	UE	Union européenne
Solution de la fuite /du relocalisation à l'intérieur du pays	Examen factuel visant à déterminer si une personne qui cherche à échapper à des persécutions dans une région de son pays peut trouver une protection dans une autre région de ce même pays – En fait, idée selon laquelle les réfugiés devraient chercher un lieu où ils seraient en sécurité dans leur pays d'origine, avant de solliciter l'asile dans un pays étranger – contraire aux principes fondamentaux de la protection des réfugiés.	UNCT	Équipe de pays des Nations Unies
Solutions durables	Moyens visant à remédier, de manière définitive et satisfaisante, à la situation des réfugiés, afin de leur permettre de mener une vie normale. Les trois solutions durables sont le rapatriement librement consenti, l'intégration sur place et la réinstallation dans un pays tiers.	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
SRSG	Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
THAP	Personnes bénéficiant d'une assistance humanitaire à titre temporaire	UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
Traite des êtres humains	Déplacement organisé d'êtres humains à des fins lucratives. L'élément essentiel qui distingue la traite des êtres humains du trafic de migrants est le recours à	UN-IP	Programme de développement intégré des Nations Unies
		UNJLC	Centre logistique commun des Nations Unies
		VIH/SIDA	Virus d'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise
		VNU	Volontaires des Nations Unies – Programme créé en 1970 par l'Assemblée générale de l'ONU, qui mobilise des volontaires qualifiés auprès d'institutions des Nations Unies. Les VNU interviennent en tant que partenaires opérationnels dans la coopération au développement à la demande des États membres de l'ONU.
		VSS	Violence sexuelle et sexiste